

CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Éditorial : Accompagner c'est ...

Trop souvent on éprouve quelques difficultés à définir la spécificité originelle de notre association. Aussi, en parcourant les missions exécutées par nos bénévoles accompagnants après un accueil chaleureux et professionnel de nos usagers, nous pouvons vous dire qu'Accompagner c'est :



Aider une jeune voisine de palier à trouver un logement social adapté à ses nouveaux besoins.



Aller avec un grand-père chez l'ophtalmologue afin de l'aider à comprendre les propos du praticien.



Accompagner une jeune femme à la visite prénatale.



Conduire un fils chez un avocat afin de l'aider à sortir d'une situation embarrassante.



Trouver avec un grand-parent, une école pour sa petite-fille.



Expliquer à une maman le charabia d'internet afin qu'elle puisse s'inscrire là où on le lui demande.



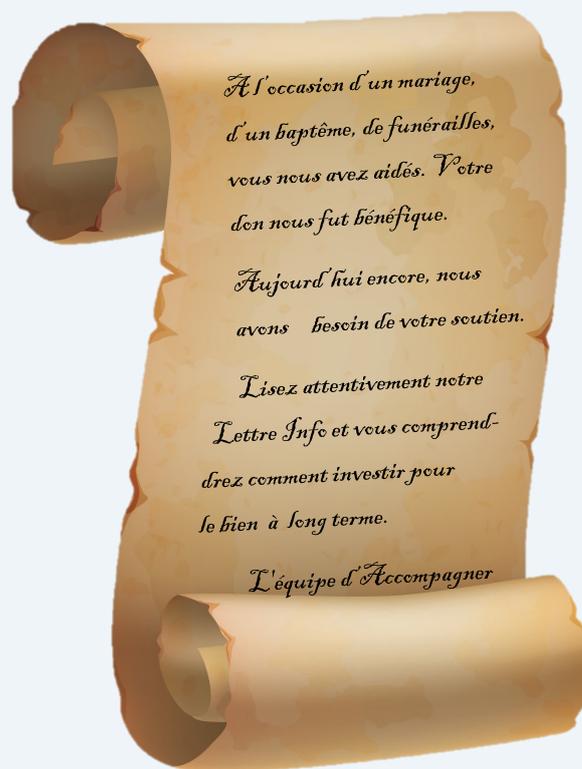
Prendre un orphelin par la main pour aller avec lui à l'endroit indiqué par son home.



Guider un voisin aveugle à l'hôpital en vue de sa consultation.

Pour rédiger ce qui précède, je n'ai eu besoin que de parcourir les premières missions de 2023. Avec la disparition du tissu social, familial et communautaire, le besoin d'accompagnement de terrain est criant. La variété des accompagnements est notre force et notre faiblesse. Notre force car nous répondons aux besoins concrets de nos usagers. Notre faiblesse, car il est plus facile de trouver de l'argent pour une action bien ciblée et non pour une action qui part dans tous les sens. Si certains deviennent frileux à nous aider, c'est sur vous que nous comptons pour nous aider financièrement. Nous en avons besoin.

Fr Guy



Parcours du combattant

« Bienvenue pour la visite du logement, Madame. Vous cherchez un logement à Bruxelles ? Voyons si vous avez les critères pour avoir ce logement. Celui-ci pour 5 personnes, vous le louerez à 1.500 € par mois. Quel est votre salaire ? Avez-vous une lettre de motivation ? 3 enfants vous dites ? Cet appartement de 3 chambres n'est pas adapté, je suis désolé... »

Et voilà ! Cela fait déjà deux ans que je cherche un toit pour loger ma famille et je ne trouve rien en-dessous de 1.000 € qui soit convenable. Les annonces sont nombreuses mais les sollicitants le sont tout autant ! C'est la guerre du meilleur profil !

Les agences sont de plus en plus exigeantes et nous devons fournir un dossier en béton pour être sélectionnés. Certaines exigent trois fois le prix du loyer en guise de revenus, un salaire d'ingénieur, voire de ministre ! Malheureusement ce n'est pas le cas de la plupart des personnes.

Il y a des propriétaires ou des agences immobilières qui vous demandent une lettre de motivation, la preuve de vos revenus, le motif de votre déménagement, combien de personnes à loger, bref, beaucoup d'informations personnelles. Même si votre dossier est jugé impeccable, il y a toujours une personne ou un dossier meilleur que le vôtre !

Et dans le social, c'est tout aussi bouché. Nous sommes inscrits pour obtenir un logement social mais il faut 25 points parfois 30 pour avoir un logement à 4 chambres. Nous n'en avons que 19. Nous sommes inscrits auprès d'agences immobilières sociales et malgré notre insistance les listes d'attente sont réelles et longues. Nous sommes même inscrits sur des listes d'attente de centres d'accueil ; mais eux-aussi, sont débordés et ne peuvent garantir un logement temporaire.



Même la Reine et le Roi nous ont lus. Leur réponse nous a réchauffé le cœur mais malheureusement cela n'a abouti à rien de concret. Que de temps perdu en visites, en envois de mails. Que de tristesse et de désespoir à la lecture des réponses toujours négatives. Quel stress pour notre famille, surtout quand la date limite de fin de contrat de bail arrive.

Où donc est le droit d'avoir un toit, de vivre dignement ? Faut-il vraiment que mes enfants soient à la rue pour que nous soyons aidés ? Comment donc sortir de ces situations pénibles ? Cette situation nous humilie et nous rend impuissants.

R.

... rarement le bout du tunnel. Mais !

La recherche de logement est un long combat pour nos usagers. En tant qu'accueillants confrontés à ce problème, nous nous sentons toujours très impuissants.

Voilà que la patience et l'espoir ont eu gain de cause pour cette famille palestinienne hébergée au Samusocial de Koekelberg et ensuite transférée dans un centre d'accueil temporaire à Aartselaar. La famille nous a contactés afin de trouver une solution stable pour elle.

En septembre 2023, nous avons introduit une demande de logement au « Village Ste Anne à Anderlecht ». Il s'agit de l'aménagement de l'ancienne Clinique Ste Anne transformée en 52 logements. Son ouverture est très récente.

Surprise pour tous, la famille peut s'y installer au 1er mars 2024. Un espoir de tous récompensé et une joie retrouvée pour cette famille, mais également pour toute notre équipe.

Marie-Noelle B.



Joyeux anniversaire Accompagner

A l'occasion de l'anniversaire d'Accompagner, nous avons eu l'occasion de réunir notre équipe de bénévoles lors d'une soirée - auberge espagnole et d'un petit quizz de culture générale. Avant de commencer cette belle soirée, nous avons voulu souhaiter un très joyeux anniversaire en avance à notre association Accompagner.

Grâce à elle, nous avons pu aider tellement de personnes. D'une idée qui a émergé au sein d'une petite église de Bruxelles, l'association s'est déployée tout au long des années et continuera à le faire. Accompagner les personnes démunies, voilà un beau combat que nous menons chaque jour entre collègues généreux et impliqués, mais surtout avec notre équipe de bénévoles qui se

montre disponible, présente, et qui ne baisse pas les bras malgré les réalités sociétales qu'elle rencontre.

En fêtant Accompagner, c'est aussi nos bénévoles que nous fêtons. Sans leur soutien, Accompagner ne serait plus. Alors, Merci aux bénévoles présents lors du repas et ceux qui n'ont pas pu être là, à ceux qui sont encore dans l'équipe et ceux qui ne le sont plus... C'est à toutes ces personnes qui ont donné et qui donnent encore de leur temps, de leur énergie et de leur compétence que nous adressons ce grand mais simple Merci. Merci de ramener des valeurs de partage, de collectivité et d'entraide dans notre société qui en a fortement besoin.

Mathilde



L'accompagnement ambulatoire vécu par nos bénévoles

Chaque accompagnement, même lorsqu'il s'agit d'accompagner un même usager au même endroit, reste unique ! Plusieurs facteurs contribuent à la réalisation d'une mission qu'on qualifierait d'accomplie ou non accomplie. Ce n'est pas forcément parce que l'usager n'a pas été reçu à son rendez-vous que la mission est inaccomplie. Tout est parfois question de soutien moral, d'empathie, d'écoute et de présence du volontaire aux côtés de l'usager : cela change tout ! Le bien que cette chaleur humaine apporte est vécu à la fois par l'usager et par l'accompagnant bénévole.

L'exemple de notre volontaire Luc est assez parlant, je lui laisse la parole :

L'usager est au Samusocial. Il est âgé, malade et assez fragile. Un taxi était prévu pour favoriser le déplacement. Nous sommes arrivés vers 12h30 à l'ADDE, Association pour le Droit des Étrangers (la permanence commençait à 13h). La mission n'a pas pu être réalisée, car il y avait trop de monde en attente à l'ADDE (environ 20 personnes) et seules 6 personnes pouvaient être reçues ! En accord avec le bénéficiaire, nous sommes rentrés au Samusocial. La difficulté est qu'il n'est pas possible de prendre rendez-vous à l'ADDE de sorte que c'est le premier arrivé qui est le premier servi !! Une nouvelle visite à l'ADDE devra être organisée par le partenaire demandeur à une date ultérieure, mais il faudra s'y prendre avec beaucoup de patience ou aller vraiment très tôt avant l'ouverture des portes.

Mon vécu personnel : Malgré l'insuccès apparent de cet accompagnement, ce fut une mission agréable avec un bénéficiaire charmant. (Luc, accompagnant de terrain)

La « réussite » d'une mission d'accompagnement de terrain ne réside pas uniquement dans la réalisation positive de la démarche en cours, mais aussi dans l'humanité autour la démarche. Un exemple parlant est celui d'Ikram qui, après un accompagnement où l'usager est bel et bien reçu, lui et le bénévole ressortent avec le sentiment de ne pas avoir été compris et écoutés. Toutefois, le volontaire garde à cœur son rôle de soutien moral et d'encouragement de l'usager même si en son for intérieur, il est touché. Heureusement que l'ASBL Les Amis d'Accompagner offre aux volontaires l'opportunité de parler des missions vécues difficilement. Je vous partage l'expérience du volontaire :

J'ai accompagné une patiente pour faire l'interpréariat arabe-français. La consultation s'est passée très vite. Au bout de quelques minutes, tout était terminé ! Le dermatologue a regardé la demande du médecin traitant et comme il ne voyait pas des symptômes visibles sur l'usager, il lui a dit de revenir le voir de préférence quand les symptômes sont visibles. Il lui a prescrit des médicaments. J'ai essayé d'expliquer au médecin que quand les symptômes seront visibles, madame ne saura pas obtenir un rendez-vous rapidement. Je n'ai pas eu l'impression d'être entendue. Évidemment que la patiente n'était pas satisfaite de la consultation, elle qui avait beaucoup d'espoir de rencontrer un spécialiste après l'attente de plusieurs semaines pour obtenir ce rendez-vous. Même si madame a été vue par le docteur, elle n'était pas contente et moi j'étais déçue de la rapidité de la consultation. (Ikram, accompagnante de terrain)

Il arrive aussi que l'accompagnant soit ému lors de la mission

effectuée, tellement il est touché par la situation de l'usager ou l'aboutissement de la démarche. Je donne la parole à Ayoub :

J'ai accompagné monsieur à l'espace rencontre parents-enfants où l'usager a rencontré ses enfants pour la première fois depuis 4 ans ! Monsieur a pu voir ses enfants et a parlé avec eux via le volontaire interprète. Plusieurs problèmes ont fait que l'usager ne voyait plus ses enfants, notamment un décès puis un divorce. Il a beaucoup souffert d'être séparé de ceux qu'il aime, ses enfants. Il a été décidé que monsieur puisse voir et rencontrer ses enfants. Cela fut comme une renaissance pour monsieur. Même si les enfants restaient distants envers leur père, cette rencontre l'a ému. Il leur a apporté des cadeaux, mais ils n'en ont choisi que quelques-uns. Malgré le stress entre les 2 parties, je suis resté neutre. J'ai fait uniquement mon rôle d'interprète et tout s'est très bien déroulé. J'avoue que j'étais très ému par cet accompagnement, c'était émouvant d'être témoin de la rencontre d'un père avec ses enfants après 4 ans de séparation. (Ayoub, accompagnant de terrain)

Pour finir, je partage l'expérience de déception de l'accompagnant lorsqu'il se déplace, et que l'usager est introuvable au lieu de rendez-vous... Une chose est certaine, on n'aide pas une personne malgré elle ! Dans toute expérience d'aide sociale, l'usager doit être partie prenante des démarches mises en place pour l'aider. Ci-dessous, Gabriel nous livre son expérience où, après quelques missions abouties, il fait l'expérience d'un déplacement inutile...

La mission n'a pas pu se dérouler comme prévu, car l'usager était absent. Je suis parti vers 11h50 pour arriver dans les alentours de 12h20-30. Comme ça, j'ai de l'avance pour rencontrer l'usager. Arrivé sur place, je demande madame et on me dit de patienter. La personne de l'accueil revient et elle me dit que madame est sortie... Je m'assis pour l'attendre et je patiente jusqu'à 13h20 ; toujours aucune nouvelle de madame. La personne de l'accueil me dit que je peux y aller, car il est peu probable que madame revienne. J'ai quand même patienté encore 10 minutes dehors au cas où.

La mission ne s'est pas déroulée comme attendu. Il serait préférable de peut-être rappeler à l'usager qu'il a rendez-vous un jour à l'avance pour qu'il n'oublie pas ou de savoir s'il a bien été informé de son rendez-vous. Mon sentiment est simple, c'est juste dommage d'avoir attendu tant de temps pour que la mission ne se déroule pas. (Gabriel, jeune en Service citoyen)

En conclusion, chaque mission est unique. Le vécu de l'usager et de l'accompagnant dépend de plusieurs facteurs dont personne ne possède la formule. D'une part, notre service d'accompagnement ambulatoire fait de son mieux pour faire aboutir les démarches mises en place par le partenaire pour l'usager. D'autre part, nous comptons sur la détermination de l'usager, la volonté de son interlocuteur et l'efficacité du partenaire demandeur pour faciliter la tâche de l'accompagnant de terrain. Son vécu et son expérience sont précieux, il en va de la continuité de son engagement. Sans bénévoles accompagnants, notre mission ne saurait se poursuivre. Merci pour leur implication, merci aussi pour la participation de tous à la mission d'accompagnement ambulatoire.

Francine An.

Le bénévolat : découvrir sa vocation professionnelle

Je m'appelle Selma et lorsque j'ai décidé de proposer mon aide bénévole aux Amis d'Accompagner, j'avais 16 ans. J'étais mineure et n'avais aucune expérience dans la vie. J'appréhendais du coup de ne pas être utile dans l'accompagnement de personnes défavorisées. Néanmoins, j'avais cette envie d'occuper mes journées en m'instruisant, en découvrant de nouvelles choses, en aidant les autres. Mes parents m'ont soutenue dans ma démarche. Ils étaient contents car mes journées étaient productives !

Une autre raison qui m'a poussée à devenir bénévole chez Les Amis d'Accompagner, c'est l'envie de découvrir le secteur social afin de voir si je pourrais en faire mon métier. C'est aussi un bon moyen pour découvrir sa voie professionnelle et ses études.

Finalement, je suis satisfaite car je poursuis des études qui me plaisent énormément. J'ai choisi de suivre une formation d'assistante sociale et pour l'instant, tout se passe pour le mieux ! Je participe à des cours qui m'intéressent grandement. Les formations organisées au sein de l'association m'ont beaucoup aidée d'ailleurs ! Je suis reconnaissante d'avoir l'opportunité de participer à celles-ci.

Je ne suis pas déçue de faire partie des Amis d'Accompagner. Ce bénévolat m'a appris beaucoup de choses sur moi (mes limites, ma capacité d'adaptation, ma patience) en plus de me rendre utile pour les autres.

Au fur et à mesure de mes expériences, je me suis adaptée aux réalités de terrain. J'ai appris à faire avec la personne en respectant son besoin et j'ai essayé d'éviter de faire à sa place (même si c'est ma première intention). L'accompagnement des personnes en difficulté m'a beaucoup appris et les rencontres avec les partenaires, les interlocuteurs également. Toutes les rencontres sont différentes et utiles à leur manière. Elles permettent notamment d'obtenir des précieux conseils de nombreux professionnels qui sont directement sur le terrain (Ex : éviter la négation pour voir les choses plus positivement). Ainsi, je suis constamment en train d'apprendre !

Quand j'accompagne, j'essaie de percevoir le besoin de la personne. Si je dois patienter, c'est OK. Si je dois me mettre en retrait, c'est OK aussi. Si je dois changer mon trajet pour utiliser celui que le bénéficiaire connaît et qu'il maîtrise, c'est OK. Je ne me suis jamais sentie inutile.

Etant mineure d'âge (à l'époque), j'ai commencé mon bénévolat en parrainage aux côtés de Maurice. Ce parrainage a été bénéfique pour moi. Maurice m'a appris à mieux cerner le cadre posé

par les Amis d'Accompagner, à m'adapter aux besoins des bénéficiaires sans oublier le but de les rendre autonomes et aussi à me protéger. Maurice a été TOP ! Ça a vraiment été une aide précieuse pour moi. J'ai aussi appris à rédiger des retours de missions utiles pour le suivi du bénéficiaire à ses côtés. Merci à lui pour son partage d'expérience.



Selma – accompagnante de terrain

Pourquoi nous aider ?

Si Accompagner a pu faire reconnaître son utilité « de chaînon manquant » auprès des instances subsidiaires de la Région bruxelloise et dès lors, comme pour les prochaines années, être subsidiée par celles-ci, un subside n'est jamais qu'« une somme d'argent quelconque versée à titre de secours, de subvention » (définition du Larousse). Et ce « subside » ne représente donc pour Accompagner qu'une partie des frais qu'elle encourt.

En nous aidant, vous n'aidez pas seulement une personne, comme celle qui vous tend la main en rue, mais **900** familles. C'est le nombre moyen sollicitant annuellement Accompagner (soient 3154 personnes aidées en 2023).

En faisant un don à Accompagner, vous n'aidez pas une association mais en moyenne **125** associations. En 23 années d'existence, notre service d'accompagnement ambulatoire a déjà rendu service à plus de 1.200 associations.

En contribuant à couvrir les frais d'Accompagner, vous nous permettez d'aider à la **réintégration sur le long terme** de l'usager qui nous interpelle. Il ne s'agit pas de boucher un trou financier récurrent mais, par vos aides, de trouver une solution structurelle pour cet usager.

En participant financièrement à Accompagner, vous contribuez à développer un projet basé sur le bénévolat. Pour outiller et encadrer les **52** bénévoles de l'équipe, l'association organise des formations, des tables rondes, des événements conviviaux. Elle rembourse certains frais réels engendrés par les missions de terrain (ex: les transports). C'est la moindre des choses. Une équipe de **9** salariés soutient les bénévoles dans leurs activités. Ils sont présents pour accueillir bénévoles et bénéficiaires, écouter les besoins, organiser l'accompagnement, mettre en place les suivis de dossiers. C'est une joyeuse équipe que vous soutenez !

Roger, Emmanuel, Sophie, Francine, Mathilde, Fr Guy.

Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijsselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.
0879.434.959

Accueil et correspondance :
Rue Emile Sergijssels, 23
1081 Bruxelles
T: 02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :
www.accompagner.be

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner» avec en communication «Don». Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2025.